

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Plus on déclare, plus on s'améliore

Portrait régional de l'Estrie – rapport du Registre national des incidents et accidents

Sherbrooke, le 6 décembre 2011 – Les membres de la Table régionale Qualité (TRQ) de l'Estrie se réjouissent de l'implantation d'un registre national des incidents et accidents. Ils estiment, en effet, que plus les établissements profiteront d'outils efficaces de mesure des risques, plus ils auront la capacité d'assurer la sécurité et la qualité des soins et des services pour les populations qu'ils desservent.

C'est pourquoi les membres de la TRQ de l'Estrie se sont réunis aujourd'hui afin d'échanger sur le premier rapport semestriel issu du *Registre national des incidents et accidents survenus lors de la prestation des soins de santé et de services sociaux (RNIASSSS)* pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2011 émis par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Les données pour la région de l'Estrie correspondent à la tendance nationale, soit une déclaration d'événements majoritairement liés aux chutes et à la médication.

« En Estrie, la culture de déclaration semble bien ancrée dans nos établissements. Il s'agit d'une excellente nouvelle dont nous pouvons être fiers puisque cela démontre un très grand engagement et une très grande rigueur des employés et médecins du réseau ainsi qu'une volonté profonde d'améliorer nos pratiques », a indiqué Lynda Simard, directrice de l'évaluation et de l'assurance qualité au CSSS-IUGS. « Plus on déclare les événements indésirables, plus on améliore la sécurité et, par conséquent, la qualité des soins et des services », a-t-elle poursuivi.

« Documenter les incidents et les accidents dans notre établissement est l'une des façons d'améliorer la sécurité et la qualité de la prestation de nos soins et services. D'autres outils viennent aussi contribuer à l'amélioration continue, notamment le rapport du Comité des usagers et celui du commissaire aux plaintes, la vigie exercée par les membres des divers comités mis en place par le Conseil d'administration, les sondages que nous menons auprès de notre clientèle et les normes édictées par les organismes d'agrément. Avec ces outils, nous pouvons analyser et mettre en place des mesures pour corriger ou prévenir des événements non souhaités », a souligné Linda Hubert, directrice de la qualité, de la planification, de l'évaluation et de la performance du CHUS.

Pas de surprise pour l'Estrie

Les données du RNIASSSS pour la région indiquent que la majorité des événements survenus en Estrie suivent la tendance nationale, c'est-à-dire que les chutes (28,9 %) et la médication (39,3 %) sont les événements les plus déclarés.

Aussi, les établissements ayant une mission de centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), sont les installations où le plus d'événements ont été déclarés.

Cette donnée était tout à fait prévisible, puisque la clientèle de ces établissements, majoritairement âgée, consomme plus de médicaments et présente un risque de chutes plus élevé.

Nathalie Léonard, chef du service de la performance, de la qualité et des communications à l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie, mentionne l'importance de mettre en contexte le nombre total d'événements survenus avec le volume de soins. Rappelons qu'en Estrie, on compte annuellement plus de 78 000 chirurgies, 173 000 visites à l'urgence, 404 000 consultations médicales en établissement et 1 600 lits d'hébergement en CHSLD.

Des comparaisons impossibles

L'objectif visé par le rapport du RNIASSSS est de suivre l'évolution des événements de façon macroscopique afin d'en dégager les grandes tendances et ainsi apporter les solutions pour améliorer les soins et services. L'objectif du rapport n'est pas de comparer les établissements entre eux. De telles comparaisons seraient inadéquates étant donné les disparités entre chaque établissement en ce qui a trait, par exemple, à la mission, au volume de soins, au type de clientèle, à la nature des soins offerts ou à la population desservie. De plus, année sur année, à l'intérieur d'un même établissement, il sera impossible de comparer les données, car des améliorations seront apportées alors que la culture de déclaration, nous l'espérons, incitera davantage nos gens à répertorier les événements indésirables.

La Table régionale Qualité (TRQ) de l'Estrie

Les répondants qualité des 15 établissements de santé et de services sociaux de la région, ainsi que des représentants de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie forment la Table régionale Qualité qui a pour mandat d'assurer la qualité des soins et des services dans le réseau. Bien que le rapport soit un outil propre à chacun des établissements, les rencontres entre les membres d'établissements permettent d'échanger sur les solutions apportées lors de situations données et sur les meilleures pratiques. Les membres peuvent ainsi s'inspirer et trouver des solutions adaptées à leurs réalités et améliorer ainsi la prestation de leurs soins et services au bénéfice de la population. Il s'agit là de l'une des forces du réseau.

- 30 -

Pour information : Mme Geneviève Lemay
Conseillère aux établissements
819 829-3400, poste 42548

Le rapport issu du *Registre national des incidents et accidents survenus lors de la prestation des soins de santé et de services sociaux* (RNIASSSS) est disponible à l'adresse suivante : <http://www.msss.gouv.qc.ca/documentation/salle-de-presse>